

LE MARCHÉ DU BOIS EN SUISSE APPRÉCIATION DE LA SITUATION EN 2005 ET PRÉVISIONS POUR 2006

1. Tendances économiques générales concernant le secteur des forêts et l'industrie du bois

Situation générale

Selon les prévisions des spécialistes, l'expansion de l'économie mondiale va se poursuivre à un rythme soutenu, malgré les cours élevés du pétrole. Les conditions de financement favorables, les importants bénéfices des entrepreneurs et la forte croissance dans de nombreux pays en transition ont en effet une influence positive sur la conjoncture. La croissance de l'économie suisse est toutefois freinée par l'évolution dans la zone euro qui, elle, reste modérée.

Au premier trimestre 2004, les exportations suisses ont ainsi progressé de 9% en termes réels et se sont maintenues à un haut niveau jusqu'à la fin de l'année. Stimulées par ce développement, de nombreuses entreprises suisses ont accru leurs investissements dans la foulée. Après ce départ sur les chapeaux de roue, les exportations et les investissements ont cependant marqué le pas.

(Source: Daniel Kalt dans UBS Outlook 1/2005, abrégé)

L'économie des forêts et du bois voit cependant poindre une lueur d'espoir, car le baromètre conjoncturel fait état d'un important carnet de commandes dans le bâtiment. De plus, la forte hausse du cours de l'acier, qui majore le coût du béton, constitue un avantage concurrentiel pour les constructions en bois. Si les prix élevés du pétrole augmentent le coût des transports, ils ouvrent aussi des parts de marché supplémentaires au bois, car ils renchérissent les matériaux de construction tels que les briques ou les poutres en acier, dont la fabrication est gourmande en énergie. Autre constat favorable pour l'économie des forêts et du bois: la demande de bois d'énergie s'est renforcée, ce qui ne manquera pas d'avoir des répercussions positives sur les comptes d'exploitation.

Tableau 1: Indicateurs économiques

	Estimations				
	2002	2003	2004	2005	2006
Produit intérieur brut PIB ¹⁾	0.3	-0.4	1.7	1.6	1.8
Exportations ¹⁾	-0.2	0.0	6.7	3.3	4.2
Importations ¹⁾	-2.8	1.4	5.6	4.1	5.5
Prix à la consommation ¹⁾	0.6	0.6	0.8	1.1	1.0
Investissement de construction ¹⁾	2.2	1.8	3.5	1.1	1.4
Taux de chômage	2.6%	3.8%	3.9%	3.7%	3.4%

1) Modifications en % par rapport à l'année précédente

2. Évolution des marchés des produits forestiers

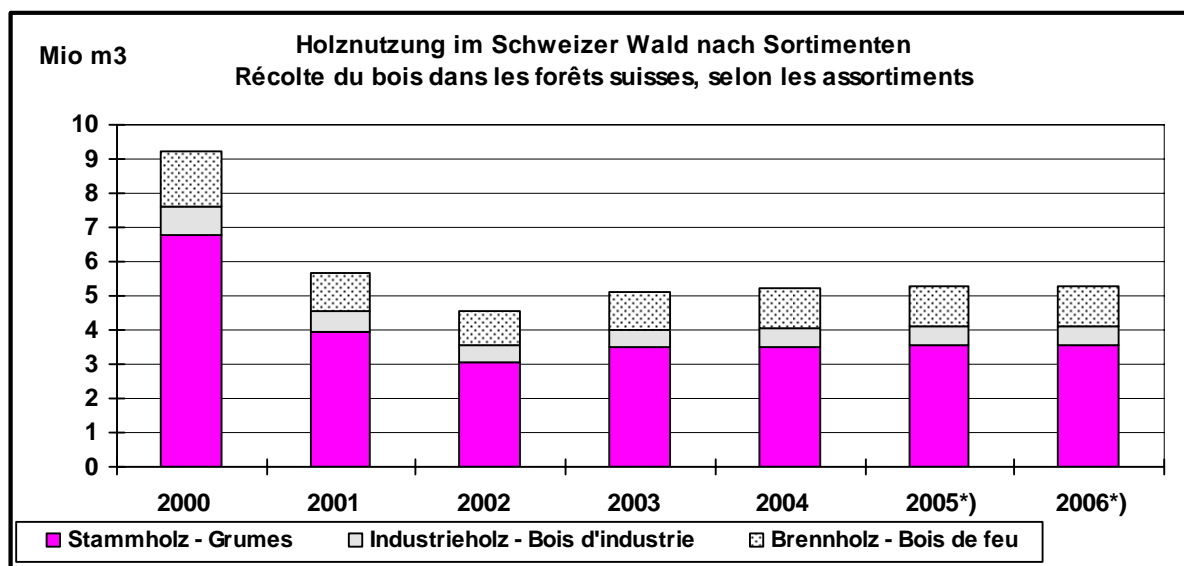
A. Récolte du bois en Suisse

Les données statistiques pour 2004 ne sont pas encore disponibles. C'est pourquoi ce chapitre se fonde sur des estimations. En 2004, les propriétaires de forêts ont récolté environ 5,2 millions de m³ de bois dans les forêts suisses. Ce volume est supérieur de 1 % à celui de 2003. Il dépasse de 15 % la récolte moyenne dans les années précédant la tempête Lothar.

Tableau 2: Récolte de bois en Suisse, 1999 - 2006

(en 1000 m3)

Assortiment	1999	2001	2002	2003	2004	Estimations	
						2005	2006
Bois en grumes, résineux	2'796	3'531	2'760	3'207	3'158	3'200	3'200
Bois en grumes, feuillus	484	389	299	294	266	350	350
Bois de trituration, résineux	274	426	346	348	405	350	350
Bois de trituration, feuillus	184	194	174	165	155	200	200
Bois de feu, résineux	334	517	409	493	483	500	500
Bois de feu, feuillus	642	605	581	614	665	700	700
Total	4'714	5'662	4'569	5'121	5'160	5'300	5'300
<i>Index 1999 = 100%</i>	<i>100</i>	<i>120</i>	<i>97</i>	<i>109</i>	<i>110</i>	<i>112</i>	<i>112</i>



*) 2005, 2006 estimations

B. Energie du bois

Le 1^{er} janvier 1999, une nouvelle loi sur l'énergie est entrée en vigueur. Elle a pour but d'assurer un approvisionnement énergétique sûr et économique, de promouvoir une utilisation rationnelle et économe de l'énergie et d'encourager le recours aux énergies indigènes et renouvelables. Pour mettre en œuvre cette loi, la Confédération a lancé le programme d'encouragement intitulé « SuisseEnergie ». Les mesures qu'il prévoit sont les suivantes: octroi de subventions globales aux cantons pour promouvoir l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, soutien à l'information et à la vulgarisation, formation initiale et continue, recherche, installations pilotes et de démonstration. Ce programme prévoit de doubler l'écoulement de bois d'énergie d'ici à 2015 (pour arriver à une consommation de 5 millions de mètres cubes de bois). Dans le cadre du programme d'allègement budgétaire 2003, le Conseil fédéral a proposé de supprimer le programme « SuisseEnergie ». Cette proposition a toutefois soulevé une vive opposition au sein de la population et des organisations non gouvernementales et le Parlement a finalement décidé, en décembre 2003, la poursuite du programme.

La loi sur le CO₂ est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2000. Son but est de diminuer d'ici à 2010 les émissions de CO₂ en Suisse de 10% par rapport à 1990. S'il s'avère que cet objectif ne peut être atteint grâce à des mesures librement consenties, il est possible d'introduire une taxe sur le CO₂ dont les recettes seraient entièrement versées à la population (par habitant) et à l'économie (aux employeurs en fonction de la masse salariale). Comme le bois est une énergie dont le bilan de CO₂ est neutre, on ne percevrait pas de taxe sur l'énergie du bois. Elle bénéficierait donc d'un avantage au niveau des prix par rapport aux énergies fossiles. Cette évolution pourrait permettre un accroissement de la part de bois sur le marché de l'énergie. Le 23 mars 2005, le Conseil fédéral a décidé d'introduire une taxe sur le CO₂ applicable aux combustibles: dès 2006, une taxe de 35 francs sera prélevée sur chaque tonne de CO₂, ce qui correspond à environ 9 centimes par litre d'huile de chauffage. Il faudra attendre les décisions du Parlement en décembre 2005 et en mars 2006 pour savoir si la taxe sera introduite.

C. Certification des forêts et du bois

Les labels du bois incitent à choisir du bois produit selon le principe du développement durable. Ces labels reposent sur des certifications de la gestion durable des forêts (surfaces de forêts) et des entreprises de transformation. En Suisse, deux systèmes de certification sont utilisés: le système FSC et le label Q, reconnu par la PEFC. Le label Q tient compte de la législation forestière suisse et des dispositions pertinentes de la législation environnementale en matière de transformation du bois. Il fait appel à la responsabilité des propriétaires de forêts et demande une amélioration permanente dans la gestion durable des forêts. Les deux systèmes de certification utilisés en Suisse ont un but commun: attester une production de bois respectueuse de l'environnement. Ils posent toutefois des exigences quelque peu différentes en ce qui concerne la gestion des forêts, le contrôle des flux de matériaux et l'organisation des entreprises de transformation du bois.

Certification de la gestion des forêts

En Suisse, les premières surfaces de forêts ont été certifiées en 1998. Dès 2000, des certifications groupées de surfaces étendues ont suivi et on a assisté à des certifications communes selon les systèmes FSC et Q/PEFC. La procédure ayant donné de bons résultats, l'aire forestière certifiée a rapidement augmenté. Jusqu'en été 2005, elle représentait environ la moitié de l'aire forestière totale. Une grande partie de ces surfaces bénéficient du double certificat, 40 % n'ont que le label FSC, 4 % uniquement le label Q/PEFC.

Certification au sein de la filière bois

Après de premières certifications groupées d'entreprises forestières qui ont obtenu le double label en 2002, le nombre d'entreprises certifiées dans la filière de transformation a lui aussi nettement augmenté. Différentes certifications groupées de scieries ont suivi (avec le double label). En été 2005, quelque 400 entreprises de tous les stades de transformation bénéficiaient d'un certificat leur permettant de vendre du bois provenant de forêts certifiées (avec indication du système de certification choisi). Contrairement aux surfaces de forêts, en 2005, la majeure partie des entreprises de transformation ne bénéficiaient que du label FSC; 40 % avaient les deux labels et 1 % seulement le label Q/PEFC.

D. Construction en bois, menuiserie et meubles

Durant le premier trimestre 2005, 8100 nouveaux logements ont été construits en Suisse. C'est 23 % de plus que durant le premier trimestre 2004. À la fin du trimestre sous rapport (fin juin), 46 600 logements étaient en construction, ce qui correspond à une augmentation de 4 %. Le nombre d'autorisations de construire est resté pratiquement le même que l'année précédente (11 600 unités).

Selon une enquête de l'Institut de recherches conjoncturelles de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, les carnets de commandes des menuiseries ont été moins garnis et les chiffres d'affaires ont reculé en 2004. La légère embellie enregistrée au début de 2004 n'a pas duré et les revenus avaient atteint une nouvelle valeur plancher à la fin de l'année. Ce recul s'est répercuté sur les attentes pour début 2005. Il faut attendre pour savoir s'il s'agit d'une fluctuation saisonnière normale et d'un développement à court terme dû à un décalage au niveau des investissements consentis dans la construction.

E. F. Sciages de résineux et de feuillus

La production suisse de sciages a augmenté d'environ 12 % en 2004. La production de sciages de résineux (1'410'000 m³) a même augmenté de 14 %. Celle de feuillus a enregistré un nouveau recul (10 %) et n'atteint plus que 95'000 m³.

G. Panneaux de particules et de fibres

La production de panneaux de fibres et de particules a légèrement augmenté en Suisse par rapport à l'année précédente.

H. Industrie du papier

Ces dernières années, une erreur s'est glissée dans le calcul du volume de bois utilisé par l'industrie de la cellulose, du papier et du carton. Cette erreur a été corrigée dans la série chronologique jusqu'à l'année 1999, sur la base des formulaires d'information archivés.

En 2004, le volume de bois utilisé par l'industrie de la cellulose, du papier et du carton a baissé de 12 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 903'000 m³, dont 269'000 m³ de bois d'industrie provenant de la forêt. Le volume du bois d'industrie importé n'est que de 10'000 m³. Les sous-produits des scieries représentent 624'000 m³. Ils proviennent pour 43 % de la Suisse et pour 57 % de l'étranger. D'une manière générale, l'industrie de la cellulose, du papier et du carton utilise de moins en moins de bois d'industrie provenant de la forêt et achète de plus en plus de sous-produits des scieries (notamment à l'étranger).

En 2004, la production de cellulose a atteint 0,123 million de tonnes. Les importations se chiffrent à 0,498 million de tonnes, les exportations à 0,110 million de tonnes. La consommation de cellulose (0,512 million de tonnes) a augmenté de 9 % par rapport à l'année précédente.

La production de pâte de bois a atteint 0,148 million de tonnes en 2004. Le volume des importations est de 0,007 million de tonnes, celui des exportations de 782 tonnes. La consommation de pâte de bois a augmenté de 5 % par rapport à 2003 pour atteindre 0,154 million de tonnes. La matière fibreuse la plus importante de l'industrie suisse du papier et du carton est le vieux papier recyclé. 0,847 million de tonnes ont été utilisées en 2004. Cela correspond à 56 % des matières fibreuses.

En 2004 et pour la première fois depuis trois ans, la production de l'industrie suisse du papier et du carton a diminué. Les livraisons (départ usine) ont baissé à 1,777 million de tonnes (- 2,1 %). La consommation de papier et de carton, elle, a augmenté de 3 % pour passer à 1,664 million de tonnes. En 2004, la Suisse a consommé 224 kg de papier par habitant, soit 5 kg de plus qu'en 2003. Les collectes de papier ont fourni 157 kg par habitant, soit 70% de la consommation.

Les produits les plus importants de l'industrie suisse du papier et du carton sont les papiers pour les arts graphiques (35%), le papier pour carton ondulé (22%) et les papiers journaux (20%). Les autres produits sont le papier ménage, le papier hygiénique, les papiers spéciaux, le carton ainsi que les papiers d'emballage.

Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP)
Direction des forêts
Berne, Suisse
TG septembre 2005